



Secrétariat des élus

Mme Audrey Beyrand
téléphone : 02 38 80 35 28
cabinet.maire@ville-saran.fr

RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR BOURG Samedi 03 Février

Compte-rendu

Les élus présents :

- M Fabrice Boisset conseiller délégué au scolaire /restauration
- Bernard Dugalleix, conseiller délégué au sport
- M. Mathieu Gallois, adjoint délégué à la vie des quartiers, citoyenneté et démocratie
- M. Jacky Mazzuca, adjoint délégué au sport
- M. Serge Patinote, adjoint délégué au scolaire / restauration
- M. Alexis Boche, conseiller délégué aux finances
- Mme Muriel Foulon, conseillère déléguée à la Vie des quartiers, citoyenneté et démocratie
- Mme Evelyne Savoy, conseillère municipale



15 Habitants présents

Mathieu Gallois ouvre la séance.

Les élus se présentent aux riverains.

Mathieu Gallois prend la parole.

➤ Mathieu Gallois explique que la Mairie a soutenu le mouvement des salariés du centre pénitentiaire, plusieurs élus sont allés à leur rencontre et la situation des surveillants pénitentiaires a été abordée lors du Conseil Municipal de janvier.

➤ Mathieu Gallois aborde également la bataille menée contre la fermeture du bureau de Poste des Aydes, il revient sur l'historique des événements et indique pourquoi le maintien du bureau de poste des Aydes est vital pour les habitants du quartier mais également pour toute la population. Il explique que la poste a une mission de service public, qu'à ce titre, elle a touché 318 millions d'euros de CICE et que cet argent public doit servir au maintien des bureaux de postes. Parallèlement, le groupe La Poste justifie ses choix en s'appuyant sur des arguments qui ne tiennent pas, avec un profond mépris pour les élus mais également pour la population. Alexis Boche intervient et déclare que la politique de rentabilité menée par La Poste est en contradiction avec le développement économique et démographique de la Métropole. Beaucoup d'entreprise ont des boîtes postales et ont besoin de service de proximité.

Mathieu Gallois explique que face à la mobilisation et à l'occupation du bureau des Aydes, La Poste a reculé la fermeture d'un mois. Pour le collectif et les habitants c'est une première victoire.

➤ Mathieu Gallois explique que le collectif pour sauver la poste des Aydes s'est réuni et qu'il va continuer sa mobilisation pour que le bureau reste ouvert, il explique qu'au delà du bureau de poste des Aydes, c'est le service public postal dans sa globalité, qui est menacé et que cela touche tous les citoyens. Il invite les habitants du bourg à se mobiliser et annonce les futures dates des rassemblements.

Bernard Dugalleix souligne que plusieurs membres du Conseil municipal de Fleury ont changé d'avis sur ce dossier, face à la mobilisation des usagers. Un courrier va être adressé aux maires et à la préfecture pour que la Poste revienne sur sa décision.

Un courrier co signé par Mme Linguet Maire de Fleury, Mme Hautin Maire de Saran, les deux députés mesdames Corre et Dubois a été adressé à la Direction de la poste. Depuis La poste des Aydes est fermée, suite à cette fermeture Mme le Maire a adressé d'autres courriers à la Poste. Le collectif de défense du Bureau de poste s'est réuni le 3 Avril et a décidé d'organiser un rassemblement devant la poste de Lamballe le 17 Avril à 10H30

Après ce point sur l'actualité municipale, la parole est donnée aux habitants

Plusieurs riverains s'interrogent sur le futur aménagement du bourg et sur le site de l'ancienne crèche.

➤ Les élus expliquent que le projet d'aménagement du bourg a pris du temps, du fait des fouilles archéologiques. Les 2 permis de construire ont été délivrés, le promoteur souhaitant avoir l'ensemble des permis avant de commencer les travaux. Concernant le terrain de l'ancienne crèche, il a été repris par le bailleur LA RUCHE, un immeuble et 20 pavillons vont être construits. Un aménagement paysager est prévu avec un bassin de rétention, en revanche, les arbres situés à la limite des résidences du Lac devraient être abattus.

Plusieurs riverains indiquent que le stationnement devient de plus en plus problématique au niveau du cimetière du bourg et des Aydes, Plusieurs voitures sont garées en permanence, ce qui gêne les personnes qui veulent venir au cimetière.

➤ Les élus expliquent qu'au niveau du cimetière du Bourg, avec la construction de la résidence Séniors des parkings vont être construits pour accueillir les résidents et les visiteurs. Il y aura également une modification du sens de circulation ce qui solutionnera les problèmes de stationnements, toute fois les élus resteront vigilants. Des parkings sont également prévus dans les travaux du bourg.

En ce qui concerne le cimetière des Aydes, beaucoup de personnes utilisent le parking comme aire de covoiturage ou stationnent leur voiture, puis prennent les transports en commun. Ils proposent de voir avec la police municipale pour faire des contrôles sur les voitures tampons.

Les élus proposent de voir avec les services techniques les aménagements possibles.

Les Services Techniques ont transmis la demande d'aménagement à la métropole, il n'est pas prévu de goudronner le parking.

Concernant le parking des Aydes, il n'y a pas de réglementation particulière le parking est ouvert à tous.

Un riverain nous indique qu'au niveau du cimetière du Bourg, le poteau EDF gêne la visibilité.

➤ Les élus proposent que les services techniques se rendent sur place pour voir ce qu'il en est.

Service Technique : la demande a été transmise à la métropole.

Plusieurs riverains veulent savoir si la rue de la Guignace est une priorité à droite ou non car la priorité n'est pas respectée. Il en va de même pour certaines allées. Les automobilistes ne savent pas si ils sont prioritaires ou non.

➤ Les élus rappellent que si la rue est nommée alors c'est une priorité, ils proposent de voir avec les services techniques et la police municipale, si une matérialisation des priorités à droite est possible.

La police municipale répond que le code de la route s'applique pour toutes les rues et allées nommées.

Plusieurs riverains demandent que l'éclairage public soit coupé, passé une certaine heure ou avoir un candélabre sur deux d'allumés.

➤ Les élus répondent que dans certains quartiers des tests sont faits pour réduire l'éclairage public, si l'étude est positive elle sera étendue à d'autres quartiers. Ils soulignent aussi que certains riverains souhaitent avoir un éclairage la nuit.

Plusieurs habitants disent que le bourg n'est pas très accessible aux handicapés notamment pour l'accès à certains commerces, et demandent s'il est prévu une mise aux normes.

➤ Les élus rappellent que l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites est obligatoire dans les lieux publics. Depuis 2007, une commission communale d'accessibilité, composée d'élus, de représentants d'associations d'handicapés, de référents issus de la société civile, du responsable des services techniques municipaux, et de la responsable du service handicap de la ville a été créée et a pour but de rendre la ville accessible à tous. Un budget de cent mille euros par an est consacré à la mise en conformité des lieux accueillant du public. En 2017 deux groupes scolaires ont été mis aux normes, des travaux ont été effectués au club Méca et à la MLC, plusieurs rues ont et trottoirs ont été aménagés. Des travaux ont été réalisés au niveau du lac de la Médecinerie qui vont être complétés par l'installation de tables PMR. D'autres réalisations sont prévues sur 2018 notamment une signalétique dédiée aux personnes en situation de handicap. Avec le passage en métropole et les transferts de compétence, notamment la voirie, les élus seront vigilants sur la politique d'accessibilité menée par la Métropole. Les élus soulignent également que l'État fixe des objectifs en matière d'accessibilité mais que parallèlement, il coupe les dotations aux collectivités qui ont en charge la réalisation des travaux. Dans le futur aménagement du bourg cette mise aux normes est prévue.

Plusieurs habitants soulignent le mauvais état du parvis de l'église et de la place, les chemins sont pleins de trous et dangereux (risque de chutes) pour les personnes âgées.

➤ Les élus répondent que des travaux vont être réalisés et qu'un projet d'aménagement de la place sera mené en concertation avec les habitants du bourg. Mais il est préférable d'attendre la fin des grands travaux, car les routes risquent d'être endommagées avec le passages des camions de chantier.

Plusieurs riverains abordent la question du nettoyage des rues du bourg, l'entretien des immeubles du bourg (façades, linges aux fenêtres, paraboles etc..) et de l'insalubrité au niveau des commerces. Ils demandent que le nettoyage des rues et des trottoirs soit fait régulièrement.

➤ Les élus rappellent qu'un courrier a été adressé, l'année dernière, aux différents bailleurs du bourg pour qu'ils interviennent. Une relance va être faite.

En ce qui concerne le nettoyage de la voirie, les élus rappellent que cette compétence est passée à la métropole, que maintenant la commune est regroupée avec Fleury et Chanteau, cette nouvelle entité forme le « Pôle Nord ». Cette organisation est nouvelle et engendre quelques problèmes. Les services passent régulièrement et des poubelles sont à disposition de nombreux endroits, mais il est très difficile de faire cesser les gestes d'incivilité, chacun a un rôle à jouer. Les élus invitent les riverains à appeler la mairie pour signaler tout problème.

Un riverain demande s'il est possible de s'opposer au compteur Linky.

- Les élus répondent qu'un moratoire a été voté en conseil municipal en 2017 s'opposant à l'installation de ces compteurs sur la commune, ils rappellent que les communes qui ont fait une action en justice ont toutes été déboutées. Les élus rappellent qu'il existe des associations qui se mobilisent sur cette question notamment Stop Linky <https://info.stoplinsky>

Les riverains demandent quand ils pourront avoir la fibre.

- Les élus expliquent que le plan de raccordement est mis en ligne sur le site de la ville. La fibre est installée dans la rue par SFR, ensuite les riverains sont libre de faire leur raccordement avec un opérateur de leur choix.

Un riverain rue de la Montjoie, souhaite savoir s'il serait possible de faire des places de parking supplémentaires car il ne peut pas se garer.

- Les élus vont demander aux services techniques et à la police d'étudier la faisabilité.

Plusieurs riverains demandent que des travaux soient réalisés au niveau de la salle des Fêtes en termes d'acoustique et de places de parking, ils demandent que l'entrée de la salle ne soit plus en façade mais sur le côté. De plus, un riverain signale un problème au niveau de l'éclairage extérieur

- Les élus répondent que les travaux de la salle de sport Jean Moulin vont débiter la salle va être refaite : sol, toiture, sanitaires et qu'en 2018, un diagnostic technique de la structure de la salle des fêtes, va être effectué. Une étude va être menée afin de définir les besoins. Des réunions seront organisées avec les utilisateurs de la salle et les riverains.

Concernant le problème d'éclairage, les services techniques sont intervenus, le problème est résolu.

Rue du bourg, Un riverain, signale que l'abri-bus près de l'entrée de son cabinet est mal placé, très souvent, les bus ne vont pas jusqu'au bout du quai ce qui gêne l'entrée de son cabinet. De plus, à l'endroit de l'abri-bus le trottoir n'est pas assez large ce qui ne facilite pas le passage des piétons et plus particulièrement des personnes handicapées.

- Un courrier sera adressé à la métropole et à Kéolis afin d'obliger les conducteurs à respecter les hauteurs des arrêts.

Rue Fontaine, un cycliste évoque un problème avec la piste cyclable et les voitures qui ne respectent pas la limitation, il souhaite qu'un aménagement plus adapté et plus sécurisé soit fait pour les cyclistes. Plus généralement il demande si une étude est faite pour relier Saran à Orléans par voie cyclable.

- Rue fontaine, les élus ont conscience du problème mais il est difficile de concilier à la fois la circulation des voitures, des piétons et des cyclistes. Il n'y a pas vraiment de solutions. Concernant le maillage cyclable, des réunions vont avoir lieu avec les usagers saranais pour établir un projet. Le 16 septembre lors de la journée du patrimoine, il est prévu un tour de l'Agglo en vélo avec un point dans chaque commune.

Concernant la vitesse rue de la fontaine, les statistiques de la Police ont été transmises au Maire.

Plusieurs riverains disent qu'ils continuent d'avoir de l'eau marron à certain moment de la journée mais qu'ils n'appellent pas la mairie.

- Les élus expliquent que le problème vient de la centrale de traitement, lors du projet d'étude la teneur en manganèse et en fer avait été sous estimée, l'eau n'est pas assez filtrée. Ils invitent les riverains à prévenir la mairie. Même si cette compétence est passée à la métropole.

La réunion s'est achevée à 12H50

Le secrétariat des élus reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.